

Circulaire de rentrée

Année 2022/2023

Lesneven, le 24 juin 2022

Madame, Monsieur, chers parents,

Une année se termine, une autre se prépare.

Depuis mars 2020, nous vivons au rythme de la pandémie.

Depuis mars 2022, la guerre en Ukraine a envahi notre quotidien.

Depuis 2 ans maintenant, nous traversons individuellement et collectivement des périodes de crises. Que dire pour nos enfants ? Que ces morceaux de vie qu'ils traversent à nos côtés sont des étapes très particulières de leur construction.

Quant à nous adultes, nous nous adaptons quotidiennement, aux protocoles d'abord, aux pénuries ensuite. Si individuellement, nous subissons ces crises et cette inflation bientôt galopante, nous le faisons également au sein de nos établissements. Depuis le début de la guerre en Ukraine, le coût de nombreux produits a augmenté. La grippe aviaire n'a rien arrangé.

Lors des mois de mars-avril-mai, l'augmentation moyenne des prix alimentaires a varié de 6 à 9%, certains produits allant même jusqu'à 20%. Les mois qui viennent ne s'annoncent pas mieux. Si les contrats passés avec certains fournisseurs, via le groupement d'achats de l'enseignement catholique, nous garantissent quelques prix, c'est loin d'être le cas pour la majorité d'entre eux. Je pense notamment au papier que nous utilisons en très grande quantité.

J'ai donc dû présenter au Conseil d'Administration de notre OGEC une révision des tarifs supérieure à ce que nous avons l'habitude de faire à Saint-François Notre-Dame. Je suis conscient que cela provoquera comme les autres augmentations que nous connaissons tous des désagréments mais je sais aussi pouvoir vous faire confiance comme vous nous faites confiance pour accompagner vos enfants.

Au plaisir de vous retrouver en 2022-2023 à Saint-François Notre-Dame.

François Boulic,
Chef d'établissement

DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE

LE 29 AOÛT 2022

BTS - 2ème année

9H00 : accueil en salle de CAV

LE 1er SEPTEMBRE 2022

Elèves de 6ème

10H00 : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 5ème

13H30 : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 4ème

14H30 : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 2nde

14H00 : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

LE 2 SEPTEMBRE 2022

Elèves de Terminale

9H00 : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de Première

9H30 : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

Elèves de 3ème

10H00 : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)

LE 19 SEPTEMBRE 2022

BTS – 1ère année

10H00 : accueil en salle de CAV

Les élèves seront accueillis par le directeur ou les directeurs-adjoints, le responsable de niveau ainsi que par les professeurs principaux.

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES

Nous travaillons en semaine continue du lundi matin 8H20 au vendredi soir 16H30 pour tous les élèves.

Le mercredi après-midi est libéré pour les 6è – 5è – 4è – 3è – SEGPA – 2ndes (sauf exception).

Nous encourageons la participation des élèves à l'Association Sportive, aux ateliers d'arts plastiques et de cinéma audiovisuel, ainsi qu'aux autres activités qui sont susceptibles d'être proposées.

PARCS A VÉLOS :

Un parc à vélos est situé près des salles de technologie.

Ce parc est ouvert à partir de 8h00 - de 12h15 à 12h30 - de 13h20 à 13h35 et à partir de 16h30.

Pour éviter les vols, il est indispensable d'équiper les vélos de système antivol.

PORTAILS :

Ils sont ouverts de 7h45 à 8h30 – de 12h10 à 12h30 – de 13h20 à 13h35 et de 16h20 à 18h15.

MANUELS SCOLAIRES :

En collège : les manuels sont prêtés gratuitement par l'établissement. Une caution de 70 € à verser par chèque à l'ordre de l'OGEC Saint François – Notre Dame dès le jour de la rentrée scolaire au professeur principal. Cette caution sera remboursée, en totalité ou en partie, en fonction de l'état des livres à leur restitution en fin d'année.

En lycée : les manuels scolaires sont mis à la disposition des élèves selon les modalités suivantes : une caution de 70€.

- une location de 10 € sera facturée au premier trimestre de l'année scolaire.

OPTION CAV en SECONDE : les élèves devront être équipés d'un appareil photo numérique (possibilité de se renseigner à la rentrée auprès des enseignants de CAV).

Pour toute demande concernant la demi-pension, la contribution des familles, s'adresser à l'attaché de gestion (réductions, délais de paiement ...).

Le samedi : les bureaux sont fermés. En dehors des heures de travail, par mail :

grp29.st-francois.lesneven@enseignement-catholique.bzh

RÈGLEMENT

Collège : le jour de la rentrée, chaque élève recevra un **carnet de correspondance**. Le règlement sera mis en ligne sur Ecole directe.

Lycée : le règlement du lycée, le règlement du réseau pédagogique informatique, l'annexe des externes seront distribués à la rentrée par le professeur principal.

VOS INTERLOCUTEURS

M. François BOULIC – Directeur :

est responsable légal de l'établissement, chargé de l'administration, de la gestion, de la pédagogie et de la pastorale.

Mme Estelle MULLARD – Directrice-adjointe :

est responsable du secteur pédagogique du lycée.

M. David ENDERLÉ – Directeur-adjoint :

est responsable du secteur pédagogique du collège.

Mme Françoise ABIVEN :

est responsable du secteur pédagogique de la SEGPA.

M. Mikaël PAUWELS,

directeur-adjoint – UFA St François-Notre Dame.

M. Yannick JÉGO – Attaché de gestion :

est responsable des activités suivantes : assure la gestion du personnel administratif et de service, des finances, bâtiments et matériel.

Mme Monique LARROUR et M. Dominick OLLIVIER – Conseillers Principaux d'Education :

sont responsables de la vie scolaire, accompagnent les élèves en lien avec les enseignants, gèrent les demandes d'absence au quotidien.

CALENDRIER DES CONGÉS

TOUSSAINT : du vendredi 21 octobre 2022 après les cours au lundi 7 novembre 2022 au matin.

NOËL : du vendredi 16 décembre 2022 après les cours au mardi 3 janvier 2023 au matin.

HIVER : du vendredi 10 février 2023 après les cours au lundi 27 février 2023 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 14 avril 2023 après les cours au mardi 2 mai 2023 au matin.

ÉTÉ : le vendredi 7 juillet 2023.

Le vendredi 19 mai 2023 sera férié (Pont de l'Ascension).

Les familles sont invitées à respecter ces périodes de vacances et à ne pas faire manquer les cours à leurs enfants pour raisons personnelles.

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

<u>Votre démarche concerne :</u>	<u>A qui s'adresser ?</u>
LE SUIVI PÉDAGOGIQUE	En priorité aux professeurs en fonction de la discipline puis au professeur principal de la classe. Prendre rendez-vous généralement à partir de 16H30 (fin des cours).
LE SUIVI DE LA SCOLARITÉ ET DE L'ORIENTATION	Prendre <u>rendez-vous</u> d'abord avec le professeur principal, ensuite avec les responsables de niveau : <u>6^e</u> : Claude KÉRÉBEL <u>5^e</u> : David ENDERLÉ <u>4^e</u> : Marie GUÉGUEN <u>3^e</u> : Marie HENRY <u>SEGPA</u> : Françoise ABIVEN <u>2^{nde}</u> : Hélène DERVAUX/Vanessa LOVADINA <u>1^{ère}</u> : Jean-Pierre MARIE <u>Term</u> : Kévin KLOSOWSKI
LA VIE SCOLAIRE (Sorties, absences, retenues, rentrées...)	Aux Conseillers Principaux d'Education : - Dominick OLLIVIER (6 ^{ème} - 5 ^{ème} - 4 ^{ème}) - Monique LARROUR (3 ^{ème} - 2 ^{nde} - 1 ^{ère} - Terminale)
LA COMPTABILITÉ (Règlements des demi-pensions, Contributions, assurances scolaires...)	Rachelle OLLIVIER Françoise UGUEN de 8H00 à 17H30. Le vendredi à 16H00. Règlements par chèque bancaire ou postal.
LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	A l'accueil ou au secrétariat de 7H45 à 17H15. Maguy ROUDAUT - accueil Pauline TRÉGUIER - secrétariat de scolarité Camille MESSAGER - secrétariat de direction
L'INFIRMERIE	Carine MALVILLE de 9H15 à 16H15 (lundi - mardi - jeudi - vendredi) de 9H15 à 12H15 (mercredi)

Rentrée des 6èmes, jeudi 1er septembre à 10h



Eh oui, le temps est venu de reprendre le chemin de l'école !

Voici quelques précisions qui t'aideront à bien démarrer l'année :

😊 Mercredi 31 août, les listes de classes pourront être consultées sur le site de l'établissement (www.sfnd.fr). Tu seras, dans la mesure du possible, avec un enfant de ton école d'origine, pas forcément avec celui avec qui tu aurais voulu être (compte tenu des options, des sections sportives (football, handball), des partenariats (rugby), des souhaits de vos maîtres de CM2 de vous séparer...).

😊 Jeudi matin, tu peux venir accompagné(e) de tes parents. L'appel se fera en face de l'animation, sur le théâtre de plein air et tu suivras ton professeur principal dans ta classe.

😊 Tu passeras ta première journée avec ton professeur principal, alors ne surcharge pas ton cartable ; apporte ton agenda, ta trousse, quelques feuilles de classeur, 2 ou 3 cahiers et ça suffira. L'après-midi, si tu rentres en car, on te conduira à la gare routière pour t'aider à le prendre en toute sécurité.

A bientôt donc !!

L'équipe des professeurs de sixième





60 ans
aux côtés de ceux
qui s'engagent



Assurance scolaire :
Votre enfant protégé
durant ses activités
scolaires et
extra-scolaires !

CHERS PARENTS

Votre établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble de ses élèves avec la Mutuelle Saint-Christophe assurances : **grâce à lui, votre enfant est protégé dès le premier jour de sa rentrée 2022-2023 !**



Rendez-vous dès Août 2022 sur votre Espace Parents pour télécharger et imprimer l'attestation d'assurance de votre enfant !

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Via l'Espace Parents, vous pourrez également :

- Obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire
- Déclarer un sinistre en ligne

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection
à chaque instant : **24h/24,**
365 jours par an, y compris
pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités
extra-scolaires... ou en voyage
à l'étranger !



En toutes circonstances
en cas d'accident,
de racket à l'école
ou sur son trajet...

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : **service.asp@msc-assurance.fr** ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



Saviez-vous que nous pouvons également assurer l'ensemble de votre famille à un tarif privilégié ?

Depuis 60 ans, la Mutuelle Saint-Christophe assurances offre à ses **40 000 sociétaires** des solutions d'assurance adaptées à leur environnement. **Grâce au dialogue permanent avec ses sociétaires délégués et son partenariat avec l'Apel** (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), la Mutuelle se positionne en tant qu'assureur des familles.

Découvrez vite l'ensemble de nos solutions d'assurance en :



AUTO



HABITATION



SANTÉ



ACCIDENTS DE LA VIE

Et profitez de



Pour plus d'informations concernant la souscription d'un de ces contrats d'assurance à tarif privilégié, contactez-nous :

01 85 53 57 44

service.src.commercial@msc-assurance.fr

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



L'Apel joue un rôle clé dans la vie de l'établissement

L'Apel, c'est une équipe de parents bénévoles engagés dans la vie et l'animation de l'établissement.

Avec entre autres missions :

- accueil des nouveaux parents ;
- mise en place et formation des équipes de parents-correspondants ;
- représentation des parents au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion ;
- organisation de Rencontres parents-école*, de conférences-débats, de la fête de l'école ;
- représentation auprès des élus locaux ;
- soutien des familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers ;
- organisation d'actions mettant l'école en lien avec le monde professionnel, accompagnement à l'orientation – notamment dans le cadre du BDI Orientation.

« Nous faisons partie de la communauté éducative à part entière. Nous voulons jouer tout notre rôle dans la réflexion et l'action éducative mises en place au sein de l'établissement. »

(Projet du mouvement des Apel)



L'Apel vous accompagne dans votre rôle d'éducateur

Pour soutenir les parents dans leur tâche éducative, l'Apel a développé différents services à leur intention.



Le magazine **Famille & éducation**



Diffusé tous les deux mois aux parents adhérents, le magazine de la scolarité et de l'éducation offre infos pratiques, conseils, témoignages et pistes de réflexion.



Le service **Information et conseil aux familles**

Un service présent dans la plupart des académies et des départements pour :

- initier et soutenir la mise en place d'actions autour de l'orientation, la découverte des filières et des métiers, le rapprochement avec le monde professionnel ;
- proposer des actions pour soutenir les parents dans leurs réflexions éducatives ;
- accompagner les parents ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.



La plateforme téléphonique **Apel Service**

Une équipe de spécialistes (psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers scolaires, etc.) pour répondre à toutes vos questions. Anonymat et confidentialité garantis.

Appelez le **01 46 90 09 60** du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf le mardi de 14h à 19h



Le site internet **www.apel.fr**

Conçu pour répondre à vos questions sur l'éducation et la scolarité, vous tenir informés de l'actualité éducative et de la vie du mouvement des Apel.

« Les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants. Aucune autre responsabilité éducative n'est aussi dense que celle des parents. »

(Projet du mouvement des Apel)



Rejoignez l'Apel !

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant ? Vous souhaitez mettre un peu de votre temps, vos talents, votre enthousiasme au service des familles ? Soyez les bienvenus : nous avons besoin de vous !

Vous pourrez par exemple, en fonction de vos disponibilités et de vos centres d'intérêt :

- devenir parent correspondant ;
- venir présenter votre métier aux élèves ;
- tenir un stand à la kermesse ;
- participer ponctuellement à l'organisation d'un événement ;
- proposer une action sur un sujet qui vous tient à cœur ;
- vous impliquer dans l'accompagnement à l'orientation ;
- rejoindre le conseil d'administration de l'Apel.



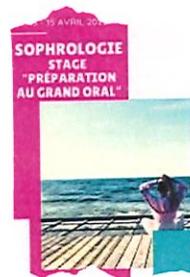
« J'ai connu l'Apel lorsque mon fils est entré en maternelle. Elle organisait un café d'accueil des nouvelles familles, qui m'a permis de faire connaissance avec d'autres parents et de m'intégrer facilement dans l'établissement. À la fin de l'année, j'ai donné un coup de main pour la kermesse, puis j'ai été élue au conseil d'administration l'année suivante, et me voilà présidente ! Une expérience passionnante et très riche humainement. »

Delphine, maman de Maëli, 6 ans.

L'Apel

- 1^{ère} association nationale des parents d'élèves en France.
- Une présence sur tout le territoire.
- Seule association de parents d'élèves reconnue par l'Enseignement Catholique (Statut publié le 01 juin 2013).
- Des missions essentielles:
 RASSEMBLER et REPRESENTER les parents d'élèves au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics.
 SOUTENIR les parents dans leurs tâches éducatives
 DEFENDRE la liberté d'enseignement et le choix des familles.
 PARTICIPER aux débats éducatifs nationaux (réformes, etc.)

L'Apel c'est aussi s'impliquer tout au long de l'année scolaire dans la vie des établissements en participant aux animations et aux évènements proposés par nos associations.



Pourquoi devenir adhérent



Je suis adhérent

Je partage les valeurs de l'Apel

Je peux poser ma candidature pour rejoindre l'équipe Apel (Conseil d'administration).

Je soutiens l'établissement que j'ai choisi pour mon enfant

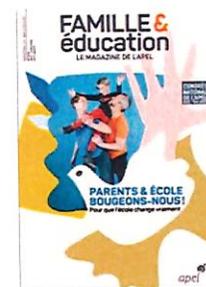
Je peux voter lors de l'Assemblée générale.

Je reçois le magazine Famille & éducation



Je bénéficie de tous les services de l'Apel

- formations, conférences, rencontre parents-école, solidarité, "Lire c'est partir", Semaine des Apel, etc.



L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille & Education. L'Apel nationale, ainsi que votre Apel d'établissement, l'Apel du Finistère, l'Apel académique de Bretagne et la société d'édition de Famille & Education sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit. Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 Paris cedex 05

J'adhère



Comme toute association Loi 1901, sa vitalité est assurée par les cotisations de ses adhérents.

La cotisation par famille est fixée à 17 euros par an et comprend les services d'aide à l'éducation et à la scolarité des enfants.

En scolarisant mon enfant dans un établissement de l'Enseignement Catholique, je soutiens l'association de parents Apel qui nous représente et mène des actions concrètes en faveur des familles et des jeunes.

La cotisation est proposée sur la facture du 1er trimestre de l'année scolaire sauf avis contraire de votre part avant le 15/09/2022 dernier délai.



Merci de retourner ce coupon-réponse à l'établissement avant le:.....

Madame (ou/et) Monsieur:.....

Parent de l'élève:.....

Adresse:.....

Je ne souhaite pas adhérer à l'Apel

J'adhère déjà à l'Apel d'un autre établissement

Si oui, lequel?.....

Fait le:.....

Signature:

L'Apel en collège et lycée



2022-2023

Accompagnement

Parents partenaires

Engagement

Libre choix



Votre contact

.....
apel.sfnd.....
@gmail.com.....
.....

Apel du Finistère

2 rue César Franck
29196 QUIMPER Cédex

☎ 02 98 95 74 05

✉ apel29@enseignement-catholique.bzh



Flashez le QR Code pour accéder à notre site internet

Tarifs trimestriels – Année scolaire 2022-2023 – OGEC

LA CONTRIBUTION DES FAMILLES EST FORFAITISÉE

Le montant de cette contribution représente, pour l'année 2022-2023, l'ensemble des :

- fournitures scolaires
- frais pédagogiques
- frais généraux
- cotisations à la Caisse Diocésaine.

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous le montant de cette contribution.

	Total	Par mois sur 10 mois
COLLEGE 6ème	530,00 €	53,00 €
COLLEGE 5ème 4ème 3ème	560,00 €	56,00 €
LYCEE	630,00 €	63,00 €

Seront à ajouter sur la facture les éventuelles séances de piscine, la location des livres en lycée, les cahiers d'exercice.

DEMI-PENSION

Le prix du repas est , pour 2022-2023, de : 5,30 € à la carte et de 5,65 € pour les repas occasionnels .Les repas occasionnels feront l'objet d'une facturation mensuelle.

4 Repas par semaine	Total	Par mois sur 10 mois
Sixième	710,20 €	71,02 €
Cinquième	704,90 €	70,49 €
Quatrième	704,90 €	70,49 €
Troisième	683,70 €	68,37 €
Seconde	651,90 €	65,19 €
Première	641,30 €	64,13 €
Terminale	641,30 €	64,13 €

5 Repas par semaine	Total	Par mois sur 10 mois
Seconde	826,80 €	82,68 €
Première	810,90 €	81,09 €
Terminale	810,90 €	81,09 €

LA FACTURATION

Une seule facture avec un échéancier sera transmise à la fin du mois de septembre via Ecole Directe. Une éventuelle régularisation pourra être faite à la fin de l'année scolaire (remboursement repas, absences à la piscine).

Pour le règlement de cette facture vous pouvez opter pour:

1) Le prélèvement automatique

Pour cela il suffit de passer à la comptabilité de l'établissement avant le 4 septembre impérativement pour remplir un imprimé (apporter un relevé d'identité bancaire ou postal). Pour les demi-pensionnaires un acompte de 80 € sera à verser (par enfant).

Le système du prélèvement automatique sera reconduit pour les familles qui ont choisi ce mode de paiement l'année dernière sauf avis contraire donné par écrit ou par téléphone **avant le 11 septembre 2022**. Si vous acceptez cette reconduction, un acompte de 80 € est à verser à la comptabilité à la rentrée scolaire pour les demi-pensionnaires.

Les prélèvements seront effectués le 10 de chaque mois (du mois d'octobre au mois de juillet).
En cas de difficulté pour faire face à une échéance, nous en avvertir 10 jours à l'avance.

2) Le paiement par chèque

Dans ce cas, le paiement peut se faire en 3 fois suivant l'échéancier indiqué sur la facture.
Dates de règlement : 10 novembre, 10 février et 10 juin.

Si vous choisissez ce mode de paiement et si votre enfant est demi-pensionnaire un acompte de 150 € est à déposer à la comptabilité pour le 6 septembre.

ABSENCE POUR MALADIE, RAISON FAMILIALE ou AUTRE

Le remboursement des repas n'est effectif qu'au-delà du **3^{ème} jour consécutif d'absence justifiée**.

ABSENCE POUR STAGE EN ENTREPRISE ou VOYAGE SCOLAIRE

Le remboursement des repas se fait sur la base de 5,30 €

RÉDUCTIONS

A partir du 3^{ème} enfant inscrit dans l'établissement, une réduction de 165 € sera attribuée sur la contribution ainsi qu'une réduction de 10% sur la demi-pension pour le plus jeune des enfants.

ETUDE DU SOIR

De 16h45 à 18h00 : gratuite.

ASSURANCES SCOLAIRES

L'établissement est adhérent au contrat global d'assurance de l'enseignement catholique du Finistère proposé par la Mutuelle Saint Christophe.

Ce contrat couvre l'établissement et intègre également une assurance individuelle accident pour tous les élèves.

Vous trouverez, ci-joint, le document vous présentant les garanties.

A noter que dans les « événements assurés » les frais de garde ne sont couverts que jusqu'aux douze ans de l'enfant.

Le Président de l'OGEC,
Damien ROUDAUT

Le Directeur et l'Econome,
François BOULIC, Yannick JEGO.